

PLAN DE VENTE

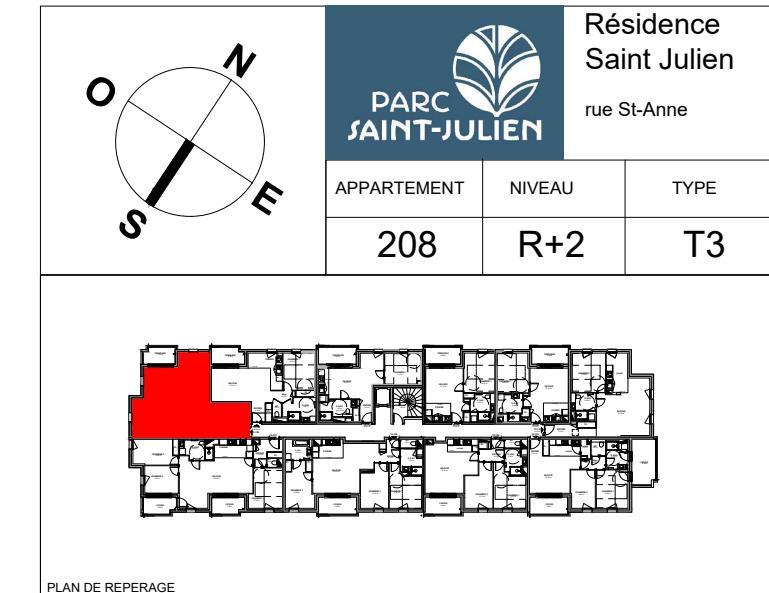
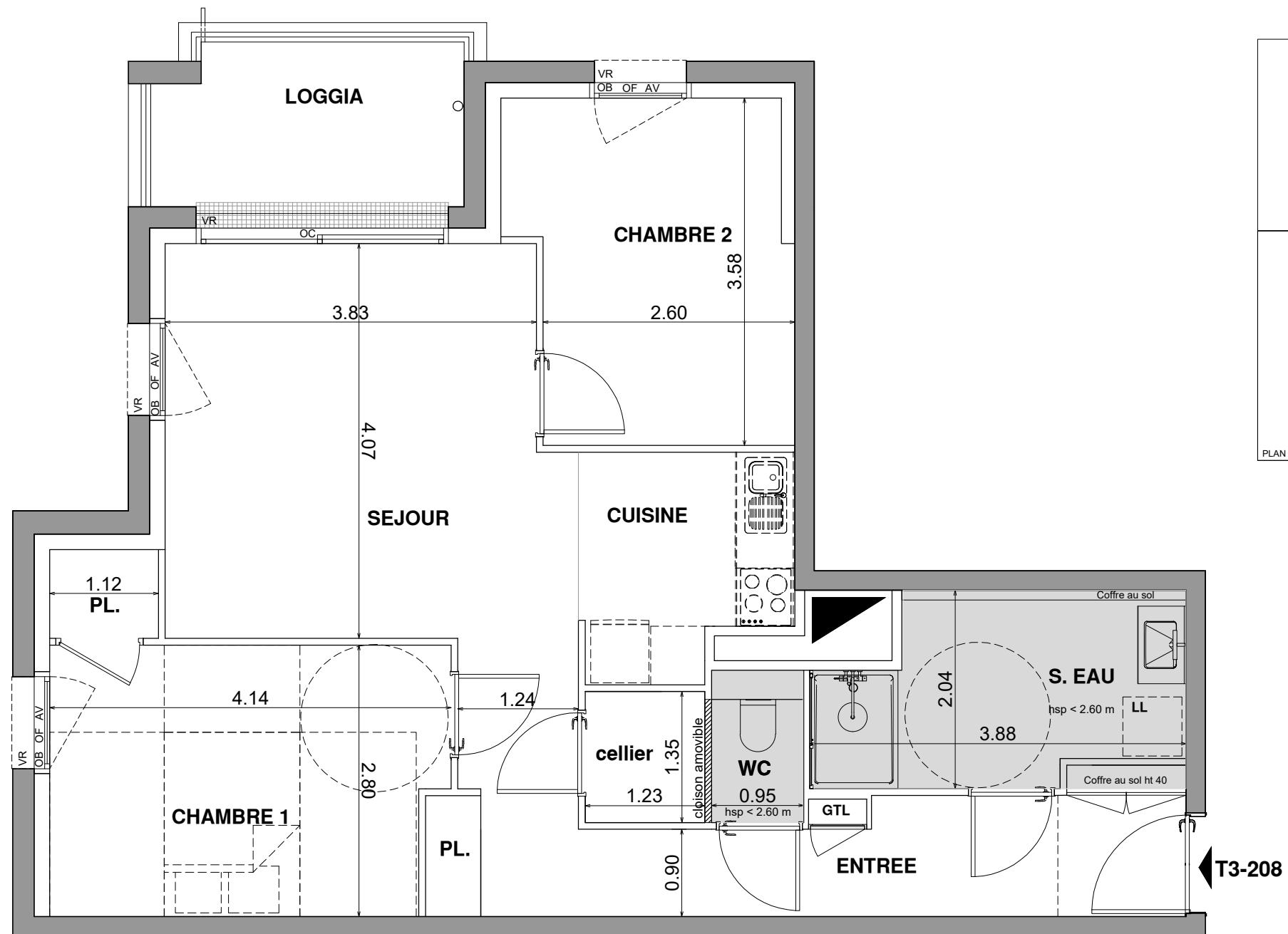


TABLEAU DE SURFACES

Séjour + cuisine	21.15 m ²
Chambre 01	9.70 m ²
Chambre 02	12.17 m ²
SDE	6.71 m ²
Dgt	11.12 m ²
Wc	1.49 m ²
cellier	2.82 m ²
SURFACE HABITABLE TOTALE	64.01 m ²
terrasse	5.15 m ²

HAUTEUR SOUS PLAFOND SAUF INDICATION SUR PLAN	2.60m
NOTA : la surface habitable de la pièce comprend la surface de placard.	

Date de création: 25/03/2025
Date d'actualisation:

LEGENDE	
HSP	Hauteur Sous plafond
OF	Ouvertur a la française
PF	Porte Fenêtre
F	Fixe
OB	Porte Oscillo battant
OC	Ouvertur coulissant
VR	Volet Roulant
AM	Allège maçonni
AV	Allège vitré
GC01	Garde-corps métallique
GC02	Garde-corps métallique boutonnée
GC03	Garde-corps allège boutonnée
	Changement de revêtement de sol
	Caillebotis
PL.	Placard
	Faux plafond
	Réfrigérateur
	Cuisson
	Lave vaisselle
	Lave linge
	Tableau électrique
	Chaudière individuel gaz
	Ballon d'eau chaude
	Placard
	Faux plafond

parties avec soffite :
hauteur sous plafond : environ 2.30 m



NOTA:
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions de l'équipement. La position et les dimensions du doublage thermique et/ou acoustique peuvent être modifiées.
Les surfaces indiquées sont approximatives, les hauteurs sous plafond et celles d'allèges ou de seuils peuvent être légèrement modifiées. Les retombées, soffites, faux plafonds, trappes dénivélés de terrain ainsi que l'emplacement et la nature des équipements sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif.
L'aménagement de la cuisine est donné à titre indicatif. Les côtes, les surfaces et hauteurs indiquées peuvent varier légèrement en fonction des impératifs de construction. Des modifications de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être apportées sur les plans.
Les servitudes de passage éventuellement nécessaires pour l'entretien d'équipements communs ainsi que les canalisations ne sont pas indiquées ou le sont à titre indicatif.
Le sens d'ouverture des ouvrants et des volets battants et/ou coulissants est représenté à titre indicatif et reste au choix de l'architecte.
Les implantations, nombre et taille des corps sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par l'architecte.
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, tant en ce qui concerne les implantations que les dimensions.